



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Un somptueux édifice de la fin du XVIII^e siècle est à l'honneur après 20 mois de travaux de restauration

Redécouvrir l'Hôtel de Ville de Neuchâtel

C'est un Hôtel de Ville fraîchement restauré qui ouvre ses portes au public ce samedi 17 décembre : des visites guidées gratuites auront lieu toute la journée (10h, 11h, 12h, 14h, 15h et 16h). L'occasion de découvrir, ou de redécouvrir les intérieurs somptueux de cet édifice néoclassique de la fin du XVIII^e siècle conçu par un architecte français au service du dernier roi de France. Clin d'œil au passage du temps, on pourra aussi admirer l'horloge futuriste Isospring, conçue par les chercheurs de l'Instant-Lab de l'EPFL à Neuchâtel et mise en valeur à la Salle des pas perdus.

A cheval entre le temps des Lumières et de la Révolution française, l'Hôtel de Ville a été construit entre 1784 et 1790, suivant les plans de Pierre-Adrien Pâris, un architecte de la Cour de Louis XVI. La taille imposante de ce bâtiment, sa fière façade néoclassique à colonnades, son monumental escalier d'honneur, ses dorures, en un mot son faste à la française avait fait forte impression, non seulement sur la population neuchâteloise, qui comptait à l'époque 4000 habitants, mais aussi sur les seigneurs de Berne qui, dit-on, en avaient fait copier les plans.

La Bourgeoisie de Neuchâtel souhaitait avant tout remplacer l'ancien Hôtel de Ville médiéval qui enjambait le Seyon – cette rivière indisciplinée dont les crues faisaient des ravages. Mais la raison de construire un bâtiment de prestige, grâce au fabuleux héritage de David de Pury, était aussi symbolique : il s'agissait de « marquer l'autonomie communale et la puissance de ses corps politiques », comme l'écrit l'historien Jean Courvoisier dans un ouvrage de référence¹.

Quelque 226 ans plus tard, l'Hôtel de Ville de Neuchâtel est toujours debout et en fonction. Le 1^{er} étage, accueille, comme à l'époque, les autorités exécutives et législatives. On célèbre les mariages civils dans la Salle de la charte ; le 2^e étage est utilisé par le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers ; au rez-de-chaussée enfin se loge le bureau de vote et la partie ouverte, le péristyle, se prête à une multitude d'activités culturelles et sociales tout au long de l'année.

¹ *Les Monuments d'art et d'histoire dans le canton de Neuchâtel*, t.1, éditions Birkhäuser, 1955. Un PDF de l'article dédié à l'Hôtel de Ville est disponible sur demande (emmanuel.gehrig@ne.ch)

Or après plus de deux siècles d'entretien sans vraie restauration, des travaux devenaient nécessaires. Le Conseil général a donné son feu vert à l'automne 2014 à un [crédit](#) de 3,36 millions de francs destiné à la restauration, à la rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville. Les interventions ont concerné l'intérieur du bâtiment d'une part : réfection de la plupart des salles, installation d'un nouveau système de sonorisation dans le péristyle, aménagement d'un nouvel ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite et création d'une cuisine au rez-de-chaussée. Les travaux ont d'autre part porté sur l'extérieur de l'édifice, à savoir le nettoyage et le remplacement des pierres endommagées, le changement des fenêtres et l'installation d'un nouveau concept d'éclairage.

Début 2015, les autorités communales ont également décidé d'un [crédit complémentaire](#) de 347'000 francs pour également restaurer le Grand escalier et revaloriser les éléments patrimoniaux découverts durant les travaux. Comme l'a expliqué devant la presse le conseiller communal Olivier Arni, « fort de sa devise « Art de vivre et innovation, le Conseil communal a manifesté la volonté de mettre en valeur le riche patrimoine historique de notre cité. En redonnant tout son éclat à l'Hôtel de Ville, nous contribuons à son rayonnement, mais aussi et surtout à celui de la ville et de l'ensemble du canton de Neuchâtel. »

On s'en souvient, lors des travaux de façade une bâche représentant deux immenses étendues d'eau a habillé l'édifice de 2015 jusqu'à l'été 2016. Cette œuvre photographique intitulée Antipodes [a ensuite été recyclée](#) pour la fabrication de transats et divers objets de mode, dont le bénéfice sera versé à Noël autrement lors de l'inauguration officielle de l'Hôtel de Ville, au soir du 16 décembre.

Samedi 17 décembre, des visites guidées gratuites de l'Hôtel de Ville ont lieu toute la journée (10h, 11h, 12h, 14h, 15h et 16h), en compagnie des responsables du chantier, de la conservation du patrimoine et des restaurateurs. Un membre de l'équipe de chercheurs d'InstantLab de l'EPFL-Microcity sera également présent pour montrer l'horloge IsoSpring, inaugurée ce jour dans le cadre d'un partenariat entre l'EPFL et la Ville. Installée dans la salle des Pas perdus en face de l'horloge électrique du XIXe siècle de Matthias Hipp, cette pièce d'horlogerie révolutionnaire fait un clin d'œil au passé tout en nous projetant vers l'avenir.

Une sélection d'images haute résolution peuvent être téléchargées sur le lien <https://sien.sharefile.com/d-sa7d72e0625e41668> (Source photo IsoSpring: Alain Herzog-EPFL, les autres : SP-Ville de Neuchâtel).

Neuchâtel, le 16 décembre 2016

Direction de l'urbanisme

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, 032 717 76 01, olivier.arni@ne.ch